

Prévoyance

Mandat pour cause d'inaptitude pour particuliers

Les personnes qui, dans le pire des cas, veulent se savoir entre de bonnes mains devraient établir un mandat pour cause d'inaptitude. Découvrez ici tout ce que vous devez savoir à ce sujet.

Après un accident, une maladie grave ou en cas de sénilité, il se peut que vous ne soyez subitement plus en mesure de prendre des décisions ou de prendre soin de vous-même. Un mandat pour cause d'inaptitude vous permet de déterminer à l'avance qui vous représentera et réglera les questions utiles dans ce cas.

En l'absence de mandat pour cause d'inaptitude et si les mesures prises dépassent le pouvoir de représentation légal, l'Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA) vous attribuera un curateur.

Quoi

Avec le mandat pour cause d'inaptitude, vous réglez votre assistance personnelle, votre gestion du patrimoine et votre représentation juridique.

- Assistance personnelle:
La personne mandatée s'occupe de toutes vos affaires personnelles dans la vie de tous les jours.
- Gestion du patrimoine:
La personne mandatée gère l'ensemble de votre patrimoine, s'occupe de vos factures et de vos impôts et vous représente pour toutes les autres questions de droit immobilier, telles que la propriété du logement et la propriété immobilière.
- Représentation juridique:
La personne mandatée s'occupe de tous les actes juridiques et conclut ou résilie les contrats nécessaires pour vous, en votre nom.

Qui

Les mandataires pour cause d'incapacité sont des personnes physiques capables d'agir ainsi que des personnes morales. Il est également important de nommer un mandataire de remplacement, dans le cas où la personne mandatée ne peut pas exécuter le mandat ou le refuse.

Comment

Il est important que le mandat soit écrit, daté et signé de manière manuscrite. Vous pouvez également désigner une personne habilitée à dresser des actes authentiques de votre canton pour rédiger le mandat, par exemple un notaire.

Vous pouvez modifier ou révoquer votre mandat pour cause d'incapacité à tout moment avant que votre incapacité de discernement se manifeste. Pour le révoquer, il suffit de le détruire ou de le remplacer par un nouveau.

Le mandat pour cause d'incapacité prend effet lorsque vous devenez incapable de discernement et que le mandat a été vérifié et confirmé par l'APEA.

Où

C'est vous qui décidez où déposer votre mandat pour cause d'incapacité. Il est important qu'il soit facile à trouver en cas d'urgence. Nous vous conseillons par conséquent un endroit auquel la personne mandatée a accès. Dans certains cantons, vous pouvez également déposer votre mandat auprès de l'APEA compétente ou au registre personnel du bureau d'état civil, à qui vous pouvez aussi simplement indiquer le lieu du dépôt.

Mandat pour cause d'incapacité pour les personnes mariées et les partenariats enregistrés

Un mandat pour cause d'incapacité complet peut également être important pour les personnes mariées et les partenariats enregistrés.

D'un point de vue juridique, les personnes mariées et les partenariats enregistrés sont soumis au pouvoir de représentation légal. Celui-ci comprend tout ce qui est nécessaire au quotidien pour l'entretien général, le revenu et le patrimoine. Le consentement de l'APEA est requis pour les actes juridiques sortant de ce cadre.